

DÉSIGNATION ET DÉNOMINATION : SUPERPARTIES DU DISCOURS ET PARTIES DU DISCOURS

Alain LEMARÉCHAL

Université de Strasbourg II

Nous partirons de l'idée, déjà défendue dans divers travaux (Lemaréchal 1982, 1985, 1989, 1991a), qu'il est nécessaire de réintroduire, dans un certain nombre de langues, une distinction entre noms et substantifs. Cela ne vaut pas seulement pour des langues où les noms (et selon les langues, d'autres parties du discours majeures) sont, au même titre que les verbes, des prédicatifs qui doivent être « substantivés » pour pouvoir servir à désigner des objets (« substances ») et exercer les fonctions actanciellles ; cela vaut tout aussi bien pour des langues comme le français où les verbes ont l'exclusivité de la fonction prédicative : les noms sans article, comme les adjectifs, ont pour fonction fondamentale la fonction épithétique ; c'est seulement une fois substantivés au moyen de l'article (et des autres déterminants) qu'ils peuvent exercer les fonctions actanciellles et servir à désigner des objets.

Première conséquence : les fonctions actanciellles n'apparaissent plus comme typiquement nominales ; les notions de « syntagme nomi-

nal », de « modalité nominale », « nominant », etc. sont à reconsidérer. En fait, noms et substantifs ne sont pas à mettre sur le même plan dans la distribution des parties du discours : les noms sont à replacer à l'intérieur d'un ensemble plus vaste de parties du discours – d'où la nécessité d'une notion comme celle de « superpartie du discours » –, définies par les fonctions fondamentales prédicative ou épithétique. Dans un sens, une telle situation n'a rien de surprenant : désignation et dénomination sont deux opérations radicalement distinctes, qui prennent place dans des temporalités également distinctes ; on retrouvera là des voies déjà parcourues par la logique aussi bien classique que moderne.

1. NOMS ET PRÉDICTION

Nous commencerons par un cas extrême, bien que largement répandu, celui des langues que M. Launey (1984) a appelées, de façon séduisante mais discutable comme nous le verrons, « langues omniprédictives », c'est-à-dire des langues où les noms, comme les verbes (et d'autres parties du discours majeures¹, sinon toutes² les parties du discours majeures, adjectifs, adverbiaux exprimant des circonstances du procès, ou des locatifs, etc.), sont des prédicatifs.

Nous emprunterons nos exemples à deux langues austronésiennes de la branche indonésienne, le tagalog (langue des Philippines parlée dans la région de Manille et devenue langue nationale sous le nom de pilipino) et le palau (parlé dans l'archipel du même nom, très proche en fait des langues des Philippines malgré sa position dans l'aire micronésienne), à une langue amérindienne, le nahuatl (ici dans sa variété classique) et à une langue bantoue du nord-est, le luganda (parlée comme son nom l'indique en Ouganda). Dans ces langues, les noms

1. La notion de « partie du discours » a souvent fait l'objet de critiques ; le plus souvent, ces critiques visent en fait les définitions traditionnelles, reprises parfois telles quelles par les linguistes, définitions ethnocentriques, naïvement sémantiques, inventaires hétéroclites, catégories fourre-tout, etc. Il est évident que la notion de « partie du discours » n'est viable qu'au sein d'une théorie structurée, proposant des critères de distinction et de définitions, etc. La première précaution à prendre est de clairement séparer – même si c'est pour rétablir par la suite certaines relations entre elles (translations, entre autres) – marques et parties du discours majeures, à la différence des inventaires traditionnels qui faisaient voisiner « articles », « prépositions », « conjonctions », et noms, verbes, etc.

2. En fait, il reste le plus souvent (toujours ?) un noyau dur, irréductible, non prédicatif : les deux démonstratifs du nahuatl, par exemple.

communs sont des prédicatifs au même titre que les verbes (+ adjectifs, + adverbiaux / locatifs, etc.), et ne font qu'exprimer une caractéristique (définitoire³ dans le cas des noms) des objets :

ex. 1

tagalog ⁴ :	<i>Amerikano</i>	<i>si Pedro</i>	« Pedro est américain »
	<i>tumakbo</i>	<i>si Pedro</i>	« Pedro courut »
	<i>mataas</i>	<i>si Pedro</i>	« Pedro est grand »
	<i>bukas</i>	<i>ang parada</i>	« la parade a lieu demain »
palau ⁵ :	<i>ng / ak sensei</i>		« il est / je suis professeur »
	<i>ng mla mei</i>		« il / elle est venu »
	<i>ng beches</i>		« il est nouveau »
	<i>ng sensei a John</i>		« John est professeur »
nahuatl ⁶ :	<i>ca tīsitl</i>	<i>in Pedro</i>	« Pedro est médecin »
	<i>ca cualli</i>	<i>in Pedro</i>	« Pedro est bon »
	<i>ca cochi</i>	<i>in Pedro</i>	« Pedro dort »
	<i>(ca) cual-cān</i>	<i>in Mexico</i>	« Mexico, c'est beau »
	Ptcle Loc. dérivé de <i>cualli</i> ⁷	Locatif	
	<i>Ø/ni-tīsitl</i>		« il est / je suis médecin »
	<i>Ø/ni-cualli</i>		« il est / je suis bon »
	<i>Ø/ni-cochi</i>		« il / je dort/s »

3. Par opposition aux adjectifs qui expriment des caractéristiques stables (ou statives, ou pour être plus précis, pour lesquelles on ne prend en considération ni l'entrée ni la sortie de l'état exprimé) mais non posées comme définitoires, et aux verbes qui expriment des caractéristiques transitoires, dont la validité est limitée à une situation ou plutôt à une énonciation ; pour des définitions sémantiques du même genre, cf. Bloomfield, *Le langage*, trad. fr., p. 189.

4. En tagalog, le prédicat est caractérisé, dans la phrase non marquée, par sa position en tête. Les syntagmes « circonstanciels » en *sa* commutent en position de prédicat comme en position de complément avec les adverbes de temps (type *bukas*) et de lieu.

5. En palau, dans une des deux structures des propositions assertives (cf., pour plus de détails, Lemaréchal 1991), le prédicat est précédé obligatoirement par un proclitique personnel sujet, ici *ak* (1ère sg) et *ng* (3ème sg), ce dernier restant obligatoire même en présence du syntagme sujet coréférentiel.

6. En nahuatl, la situation évoque celle du palau : le prédicat est précédé d'un préfixe personnel sujet aux 1ère et 2nde personnes ; à la 3ème, on dira que le préfixe est 0 ou bien qu'il n'y a pas de préfixe du tout – nous penchons plutôt pour cette seconde solution (cf. Lemaréchal 1990) ; *ca* est une particule assertive qui peut apparaître aussi bien avec des prédicats verbaux que nominaux.

7. Avec cette contrainte particulière que le sujet doit être également un locatif quand le prédicat est un locatif, dérivé (ici, au moyen du suffixe *-cān* qui remplace le suffixe nominal *-tli/tl/li*) ou non.

luganda ⁸ :	<i>Kapere</i>	<i>mu-bazzi</i>	« Kapere est charpentier »
	<i>Kapere</i>	<i>mu-yizi</i>	« Kapere est paresseux »
	<i>Kapere</i>	<i>a-kola bulungi</i>	« Kapere travaille bien »
	<i>abaana</i>	<i>ba-kola bulungi</i>	« les enfants travaillent bien »,

ce qui a pour conséquence (secondaire pour ce qui nous occupe ici) que noms apposés / adjectifs épithètes / équivalents de relatives par *qui* connaissent des constructions identiques (même structure, même marque, etc.) ; nous nous limiterons au tagalog (avec *-ng* marque de relativisation) et au nahuatl (avec, pour seule marque, la cooccurrence dans un même syntagme, l'ordre étant libre) :

ex. 2

tagalog (<i>-ng</i>) :	<i>si Pedro</i>	<i>-ng doktor</i>	« le docteur Pedro »
	<i>ang maganda</i>	<i>-ng babae</i>	« la belle femme »
	<i>ang babai</i>	<i>-ng maganda</i>	« la femme qui est belle »
	<i>ang babai</i>	<i>-ng tumakbo</i>	« la femme qui court »
	<i>ang parada</i>	<i>-ng bukas</i>	« la parade qui (a lieu) demain »

nahuatl (Ø) :	<i>in patli xihuitl</i>	« l'herbe (<i>xihuitl</i>) médicament »
	<i>in itē / cualli tlācatl</i>	« l'homme obèse / bon »
	<i>in tlācatl (in) itē/cualli</i>	« l'homme (qui est) obèse / bon »
	<i>in tlācatiz piltontli</i>	« l'enfant (<i>piltontli</i>) qui va naître (<i>tlacatiz</i>) »

2. NOMS, PRÉDICATIFS ET DÉSIGNATION

Deuxième caractéristique de ces langues : les noms ne peuvent servir à désigner un (ou des) objets précis (réels ou non) et remplir les fonctions actanciell⁹ qu'après adjonction d'une marque¹⁰ qui apparaît plus ou moins comme une sorte d'article : *ang* en tagalog, *a* en palau, *in* en nahuatl, une voyelle (appelée « augment », « prépréfixe », plus ou moins copie de celle du préfixe de classe qui suit) en luganda et

8. En luganda, le syntagme sujet est en tête de proposition ; il déclenche un accord en classe dans le prédicat (ici accord de classe 1, classe des humains singuliers, à l'aide de *mu-* avec un prédicat nominal ou adjectival, *a-* avec une forme verbale prédicat, et accord de classe 2, humains pluriels, préfixe *ba-*).

9. Ainsi, en général, que les fonctions de complément de nom, de régime d'un relateur, etc.
10. Ce n'est pas le cas dans toutes les langues « omniprédicatives » : dans certaines langues turques par exemple, les noms, bien que pouvant fonctionner comme prédicats, peuvent servir à désigner des objets et exercer la fonction de sujet sans adjonction de marques particulières (resterait à étudier le jeu du numéral / indéfini, des anaphoriques, etc.).

dans les langues bantoues ; mais la même marque fonctionne aussi bien, et avec la même valeur, pour les formes verbales (et pour les autres parties du discours à fonction fondamentale prédicative) :

ex. 3

tagalog (ang) :	<i>tumakbo ang Amerikano</i>	« l'Américain courut »
	<i>nahuli ang tumakbo</i>	« celui qui a couru a été attrapé »
	<i>ang mataas</i>	« celui qui est grand »
	<i>ang bukas</i>	« ce qui (a lieu) demain »
	<i>ang sa Maynila</i>	« ce qui (a lieu) à Manille »
palau (a) :	<i>ng mla me a sensei</i>	« le professeur est venu »
	<i>a beches</i>	« un / le / qqch nouveau »
	<i>a mlei</i>	« celui / celle qui est arrivé(e) »
nahuatl (in) :	<i>cochi in tisitl</i>	« le médecin dort »
	<i>in cualli</i>	« la personne / chose qui est bonne »
	<i>in Mexico</i>	« Mexico »
	<i>ni-c-notza in cochi</i>	« j'appelle celui qui dort » ¹¹
	<i>ni-choca in ni-cihuahitl</i>	« moi, la femme / qui suis une femme, je pleure » ¹²
luganda (/V-/):	<i>o-mu-bazzi</i>	« un / le charpentier »
	<i>a-ba-ana</i>	« des / les enfants »
	<i>o-mu-yizi</i>	« un / le paresseux »
	<i>a-ba-kulu</i>	« les grands (plus âgés) »
	<i>a-ba-kola</i>	« ceux qui travaillent ».

3. NOMS, SUBSTANTIFS, TRANSLATIONS SUBSTANTIVANTES

Les syntagmes en :

marque *ang, a, in*, prépréfixe

+ Prédicatif, c'est-à-dire un nom, une forme verbale, etc., ne constituent pas la seule façon de désigner. Même, dans la langue la

11. Avec préfixe personnel objet *c-* (3ème sg) coréférentiel du syntagme objet en *in, in cochi* « celui qui dort ».

12. On notera que la substantivation par *in* n'exclut pas la présence du préfixe personnel sujet (1ère sg) *ni-* ; la possibilité de préfixes personnels (sujet et objet) est donc une caractéristique de la catégorie (prédicatifs) et non de la fonction (prédicat).

plus « omniprédicative » de toutes – et c'est en cela que ce terme demeure trompeur –, à savoir le nahuatl, il existe une partie du discours, et dans les trois autres langues, plusieurs parties du discours qui commutent avec ces syntagmes et qui peuvent, sans translation, servir à désigner des objets et remplir les fonctions actancielles. Il s'agit, selon les langues,

- des démonstratifs (en nahuatl, tagalog, palau, luganda, c'est-à-dire dans nos quatre langues),
- éventuellement, des personnels indépendants (en tagalog, palau, luganda, mais non en nahuatl, où les personnels indépendants sont des prédicatifs substantivables d'ailleurs comme les autres au moyen de *in* ¹³,
- éventuellement, des noms propres (luganda, cf. aussi français) :

ex. 4

tagalog :	<i>tumakbo ito</i>	« celui-ci courut »
	<i>tumakbo ako</i>	« je courus »
nahuatl :	<i>ca tetl in / on</i>	« ceci / cela est une pierre »
luganda :	<i>Kapere a-kola bulungi</i>	« Kapere travaille bien » ¹⁴ .

La désignation ne se limite donc pas à une (ou des) opération(s) sur les prédicatifs, opérations de quantification par exemple (d'ailleurs, ni *ang*, ni *a*, ni *in*, ni le prépréfixe ne sont des quantificateurs). On est en fait en face d'une opposition entre deux regroupements de parties du discours, ce que nous avons proposé d'appeler des « superparties du discours ».

13. En nahuatl, les personnels indépendants sont des prédicatifs employés, entre autres, dans les constructions employées pour la focalisation :

(*ca*) *nehuatl in ni-cochi* « c'est moi qui pleure »;

ils peuvent être précédés de *in* dans les constructions avec thématization :

in nehuatl, (*ca*) *ni-cochi* « moi, je dors ».

14. L'apparition d'un personnel indépendant est souvent solidaire de l'utilisation d'une proposition équative, à valeur de thématization (« moi, je... ») ou de focalisation (« c'est moi qui... »), c'est le cas en palau et luganda. La possibilité de commutation entre syntagme en *a* ou prépréfixe + prédicatif vs personnel indépendant n'en est pas moins facile à mettre en évidence après un relateur : palau *er a John* « à John » / *er ngak* « à moi », luganda *ng'umu-bazzi* « comme le charpentier » / *nga nze* « comme moi ».

D'un côté, il y a une superpartie du discours définie syntaxiquement par la fonction prédicative et exprimant des caractéristiques¹⁵, les anciens « attributs » (que nous avons proposé d'appeler « qualificatifs », pour éviter les confusions possibles autour d'« attribut », « attributifs »), et, de l'autre, une superpartie du discours définie par les fonctions actanciennes (et complément de nom) permettant de désigner des objets (que nous appellerons « substantifs »).

Entre les deux, *ang*, *a*, *in*, et l'augment ou prépréfixe des langues bantoues, sont exactement ce que Tesnière appelle des « translatifs » : ils ouvrent à une partie du discours ou un ensemble de parties du discours (à savoir les « qualificatifs » prédicatifs) une ou plusieurs fonctions caractéristiques d'une autre partie du discours ou d'un autre ensemble de parties du discours (les « substantifs »)¹⁶.

Au passage, on notera que ces translatifs substantivants sont le plus souvent, comme les autres translatifs (les relateurs, prépositions, marques casuelles, etc., adverbialisants, par exemple¹⁷), des membres ou d'anciens membres de la classe d'arrivée : en l'occurrence des (ou d'anciens) déictiques qui font figure de substantifs par excellence. Le cas du nahuatl est exemplaire à ce sujet, puisque *in* est, en synchronie même, un des deux démonstratifs, les deux seuls substantifs par eux-mêmes de la langue qui ne résultent pas d'une translation :

ca tetl in « ceci est une maison » vs *in tetl* « une / la maison ».

Mais il en va de même pour tagalog *ang* et palau *a* anciens déictiques ou « Hilfsnomina » ; le prépréfixe est interprété ou bien comme un ancien préfixe de classe prépréfixé, ou bien comme une copie (redoublement) du préfixe de classe (phénomène attesté avec cette valeur dans de nombreuses langues africaines bantoues ou non bantoues¹⁸).

15. Pour dégager la distribution des parties du discours spécifique à une langue donnée, on doit partir de définitions syntaxiques ; c'est seulement dans un deuxième temps que l'on peut dégager les découpages sémantiques (catégorisations) imposés par le système des parties du discours de telle langue ou type de langues ; cf. Lemaréchal 1989, chap. II.

16. Cf. Lemaréchal, 1989, chap. II.

17. Cf. Lemaréchal 1989, chap. III.

18. Ainsi en gulinancema (ou gurma, ou gourmantché) : *bad-o* « (un) chef » vs *o bad-o* « le chef », où le premier *o* a valeur de défini, et le second, suffixé, est la marque de classe à proprement parler.

4. LA FONCTION FONDAMENTALE DES NOMS EN FRANÇAIS ET AILLEURS

Ce qui vient d'être dit de langues plus ou moins « omniprédictives » comme le tagalog, le palau, le nahuatl, le luganda, reste en fait valable pour des langues à copule, comme le kinyarwanda, ou pour des langues comme le français où les verbes ont l'exclusivité de la fonction prédicative. Bien que, dans ces langues, les nominaux, noms communs et adjectifs, ne soient plus des prédicatifs, ils ne font pourtant – contrairement à ce qu'enseigne une tradition qui a encore cours en linguistique – qu'exprimer des caractéristiques et doivent subir, comme dans les langues où ils sont des prédicatifs, une translation en substantifs pour servir à désigner des objets. Ainsi, les noms doivent être substantivés pour pouvoir servir à désigner des objets.

En kinyarwanda, on retrouve le prépréfixe ou augment comme en luganda :

ex. 5

kinyarwanda :	<i>a-baana barakora</i>	« les enfants travaillent »
	<i>a-bakuru</i>	« les / des grands »
	<i>a-bakora</i>	« ceux qui travaillent ».

En français, ce sont les articles¹⁹ et autres « déterminants » qui assurent cette translation (la substantivation y interfère avec, ou passe par, diverses opérations de quantification, construction du générique, anaphore, etc., qu'il n'est pas question de détailler ici) : un nom commun avec article n'est pas la même chose qu'un nom sans article, seul un nom commun avec article commute avec un nom propre ou un démonstratif et remplit les fonctions actancielles :

ex. 6

français :	<i>un / le chien</i>	<i>court</i>
	<i>celui-ci / Alfred</i>	<i>court.</i>

il n'y a guère que dans les compléments de nom comme *poil de / d'un / du chien* qu'un nom sans article commute avec un nom avec

19. On notera au passage que l'article du français est également un ancien déictique.

article²⁰. Les noms ont en fait pour fonction fondamentale la fonction épithétique (apposition) comme les adjectifs :

ex. 7

français :	<i>un oiseau</i>	<i>rouge</i>
	<i>un oiseau</i>	<i>chanteur</i>
	<i>Alfred</i>	<i>chanteur à l'Opéra de Paris.</i>

En kinyarwanda, les noms apparaissent sans augment après les démonstratifs – ce n'est pas un hasard si le démonstratif se trouve commuter avec l'augment²¹ – :

ex. 8

kinyarwanda :	<i>ba-riiya</i>	<i>aba-ana</i>	« ces enfants-là »
	<i>ba-riiya</i>	<i>ba-kuru</i>	« ces grands-là »
	<i>ba-riiya</i>	<i>ba-kora</i>	« ceux-là qui travaillent ».

Bien que n'étant pas des prédicatifs, les noms communs restent du côté des propriétés, des « prédicables ».

Ainsi, en français et en kinyarwanda, les noms sont des prédicables (logique) et non des prédicatifs (linguistique) ; mais, en réalité, si la logique a « raison », les noms sont, toujours et en toute langue, des prédicats, ou plutôt leurs signifiés sont toujours des prédicats logiques, quelles que soient les structures des langues considérées. Mais, inversement, pour ainsi dire tout peut être prédicat dans les langues, y compris ce à quoi les logiciens ont, à peu près à toutes les époques, dénié la possibilité de l'être. On voit combien la distinction entre logique et linguistique doit être strictement maintenue.

20. Ainsi qu'après la copule pour certains noms comme les noms de métier, après certaines prépositions comme *en*, *avec*, après certains verbes comme objets non référentiels dans des constructions figées.

21. Les adjectifs apparaissent sans augment également après la copule *ni* ; les adjectifs, les formes verbales relatives sujets, les compléments de nom (en M de classe + *-a*) sont dépourvus d'augment quand ils fonctionnent comme épithètes après un nom :

<i>ba-riiya 0-ba-ana ni 0-bakuru</i>	« ces enfants-là sont grands »
<i>n' aa-ba-kuru</i>	« ce sont les grands »
<i>a-ba-ana 0-ba-kuru / 0-ba-kora / 0-b-a Peetero</i>	« les enfants âgés / qui travaillent / de Pierre »
mais : <i>a-b-a Peetero</i>	« ceux de Pierre ».

5. UN TABLEAU HIÉRARCHISÉ EN PARTIES DU DISCOURS ET SUPERPARTIES DU DISCOURS

On obtient le tableau suivant, valable aussi bien pour les langues comme le tagalog, le palau, le nahuatl ou le luganda que pour les langues comme le français ou le kinyarwanda :

<i>Superpartie du discours 1</i>	<i>Superpartie du discours 2</i>
QUALIFICATIFS (ATTRIBUTIFS)	SUBSTANTIFS
Fonction = prédicat / épithète	Fonction = actant
NOMS	DÉMONSTRATIFS
(ADJECTIFS)	PERSONNELS INDÉPENDANTS
VERBES	(NOMS PROPRES)
(ADVERBIAUX)	<i>ang / a / in</i> prépréfixe + nom / adj. / verbe, etc.
Propriétés / attributs	Substances
PREDICABLES	VARIABLES INDIVIDUELLES

On constate que substantifs – tels que nous avons proposé de les définir – et noms sont non seulement distincts, mais ne se trouvent pas sur le même plan.

Il existe par ailleurs d'autres regroupements de parties du discours (« superparties du discours ») : selon les langues, les parties du discours spécialisées dans l'expression des circonstances (superpartie du discours à laquelle il nous semble raisonnable de réserver les termes d'« adverbies » et d'« adverbiaux ») font ou non partie des prédicatifs²².

22. En tagalog, les adverbes de lieu et de temps et les syntagmes en *sa* qui commutent avec eux fonctionnent à la fois comme prédicats, comme circonstants et compléments directionnels de verbes. En nahuatl, les locatifs fonctionnent comme prédicat d'un sujet lui-même locatif transféré en substantif au moyen de *in*. En luganda, les locatifs constituent une superpartie du discours à mettre au même niveau de la distribution des parties du discours que les substantifs (pour divers types de distribution, cf. Lemaréchal, 1985).

Les noms propres – comme nous le verrons plus loin – peuvent également occuper des positions diverses dans un tableau hiérarchisé des parties du discours.

La distinction entre noms et substantifs n'est pas une simple affaire de terminologie, on pourrait envisager d'autres termes²³. Ce qui compte, c'est de ne pas attacher à une des deux catégories les traits de l'autre : ainsi, il est faux de dire que les fonctions actanciennes sont typiquement nominales, elles sont typiquement substantivales ; de même, les noms n'ont aucune vocation particulière pour la désignation.

6. PREMIÈRES CONCLUSIONS

Il est temps de tirer une première série de conclusions :

6.1. Ce qui est en cause, dans les langues comme le tagalog, le palau, le nahuatl, etc., n'est pas une question d'indistinction verbo-nominale : les langues choisies distinguent de façon particulièrement nette noms, verbes et, éventuellement, adjectifs ou adverbiaux (compatibilités avec tels ou tels affixes, tels ou tels compléments). Simplement, ce qui distingue les noms et les verbes n'est pas la fonction, mais d'autres traits.

De manière générale, le problème de la distinction verbo-nominale est souvent mal posé²⁴ : on ne précise pas quel niveau de segmentation est pris en compte ; s'agit-il de bases, de mots, etc. ? Or, en français même, il existe de nombreuses bases verbo-nominales (*lap~~er~~ell*, *l'~~ai~~t*). On compte parmi les formes verbales des formes de participes, de gérondifs, d'infinitifs, de noms verbaux, etc., c'est-à-dire des formes

23. Comme celui de « désignatifs » suggéré par P. Cotte lors des journées de Lyon. Nous restons toutefois attaché à « substantif » pour diverses raisons : le passé logique (logique classique) de la notion, le choc entre « nom » et « substantif », etc., mais aussi le fait que « désignatif » privilégierait trop l'opération, par rapport à la partie du discours (ou plutôt « superpartie du discours ») mise en jeu par l'opération et non créée par elle. Au niveau de l'énonciation, la distribution des parties du discours et superparties du discours sont un donné ; la partie du discours est première par rapport à l'opération. Nous reviendrons plus loin sur la question, centrale, des chronologies diverses où jouent les opérations énonciatives, les opérations de baptême des individus (au moyen de noms propres), de constitution du lexique (néologie et acception de nouveaux noms communs), de constitution du système des parties du discours d'une langue enfin.

24. Lemaréchal 1989, p. 54-56 ; cf. le numéro de *Modèles linguistiques* (6 / 1, 1986) consacré à ce problème.

verbales qui devraient être considérées, dans une théorie des parties du discours conséquente, comme déjà changées de partie du discours, transférées en adjectif, en adverbial, en nom, etc.

6.2. Le concept de « syntagme nominal » apparaît comme un concept mal formé : il faudrait parler de « syntagme substantival » – si on accepte cette terminologie. Un nom avec article, nous l'avons dit, n'est pas la même chose qu'un nom sans article, et ce n'est pas un hasard si, chez de nombreux linguistes, on trouve comme exemples de SN des *Alfred* (Tesnière), *Max* (M. Gross), *John* (Chomsky / Rouveret)..., c'est-à-dire des noms propres, qui, en français ou en anglais, commutent avec des syntagmes substantivaux et non avec des noms communs.

Cette question en cache une autre qui réapparaît de temps à autre en linguistique : est-ce le nom ou bien l'« article » qui est tête du syntagme ? Lequel des deux détermine l'autre ? Ce qui nous entraînerait loin : faut-il partir de la notion, ou de l'objet construit déictiquement ? Si l'on reprend l'exemple connu de Culioli (1989) : « Un tigre apparaît... », est-ce la notion de « tigre » qui est première ? ou « la chose », « l'anima l » que le personnage de l'histoire n'aura peut-être pas le temps de bien identifier (« un craquement ? », « une pierre qui tombe ? », « un chat ? ») avant de se faire croquer. La réponse n'est pas simple ; en français, si l'on veut désigner « la chose » par son nom commun, on doit passer par une série d'opérations complexes, sur lesquelles nous reviendrons (construction de la classe, extraction, etc.) ; il n'est pas sûr qu'il en soit de même dans les langues étudiées ici²⁵.

6.3. Les concepts de « modalité nominale » (Martinet), « indices nominaux » (Tesnière), « nominants » (Hagège), et équivalents,

25. Cela renvoie au problème encore plus général de l'« actualisation », sur lequel il serait trop long de s'étendre ici : l'analyse des articles comme des « actualisateurs » semble suggérer que l'opération (présente en fait dans tout encodage) qui consiste à mettre en oeuvre telle unité linguistique peut elle-même avoir une marque ; le fait que tel segment fasse énoncé ou soit accepté comme constituant une unité dans la langue, dépend uniquement de sa bonne formation selon les règles de cette langue, et entre autres du fait qu'il comporte l'ensemble des marques, y compris les marques prosodiques et intonatives, que sa structure fait attendre.

paraissent également mal formés. Les marques que l'on considère comme telles sont de véritables translatifs²⁶.

Les langues n'ont que faire de marques confirmant l'appartenance à une catégorie ; cette appartenance est stockée avec et dans le lexique (et, éventuellement, dans la grammaire avec certaines marques), elle doit être considérée comme sue du locuteur ; c'est le linguiste qui a besoin d'indices pour repérer les parties du discours. En revanche, on a besoin de changer les unités de catégorie, de « racheter les différences entre parties du discours », comme le disait Tesnière (1959, p. 365), au moyen de la translation.

7. DÉNOMINATION ET DÉSIGNATION, DES OPÉRATIONS DISTINCTES

Si noms (communs) et substantifs sont bien distincts, situés sur deux plans différents, aussi bien dans les langues comme le tagalog, le palau, le nahuatl, le luganda, que dans les langues comme le français et le kinyarwanda, c'est que **nommer** et **désigner** sont **deux opérations** radicalement **distinctes**.

On (dé)nomme telle ou telle catégorie (classe) d'objets au moyen d'un « nom commun », qu'un exemplaire précis et réel de cet objet soit ou non en cause ; on désigne un (ou des) objet(s) précis participant à une situation précise (réelle ou non). Ce qui explique que, pour renvoyer à l'ensemble de la classe d'objets (réels ou non) subsumée sous un nom commun, on puisse ou non se dispenser du passage par la substantivation ; ainsi l'expression du non-référentiel (au sens de T. Givon) exclut l'emploi de l'augment substantivant en luganda :

<i>togula nte</i>	vs	<i>togula e-nte</i>	(e- = prépréfixe)
« n'achète pas de vache »		« n'achète pas les vaches »,	

mais passe par une substantivation obligatoire (par *a*) en palau, l'opposition entre référentiel et non référentiel s'exprime, comme dans beaucoup de langues, au niveau des relateurs (*er* vs 0) :

26. Substantivantes dans le cas qui nous occupe, ce qui peut ou non, et de manières diverses, interférer avec l'expression de la définitude (anaphore / cataphore), la quantification, l'existence, etc.

ak melasech a mlai vs *ak melasech er a mlik* (*er* = relateur)
 « je sculpte des pirogues » « je sculpte ma pirogue ».

En français, le problème est encore différent, l'expression du non-référentiel passant le plus souvent par celle du générique (emploi générique de l'article défini, singulier ou pluriel, avec ou sans extraction) : *chasser le lion, aimer les enfants, vendre des œufs*, etc.

On peut désigner un objet (substance) dans une situation ou un contexte donnés à l'aide de toutes sortes de caractéristiques (qualités) : « la personne / celui qui est passé(e) devant la fenêtre à 14 heures précises », « le personnage / celui qui apparaît à la scène 8 de l'acte I », « un / le facteur », c'est-à-dire des caractéristiques transitoires, dont la validité est limitée à une situation (réelle ou non) sinon à un procès ou une énonciation (verbes), aussi bien que définitoires (noms). En gros, le locuteur dispose essentiellement de trois moyens pour désigner des objets :

- 1) utiliser un nom propre spécifique à l'objet – nom propre que nous retrouverons plus loin ; c'est le seul de ces moyens qui soit posé par définition comme non ambigu, mais on ne peut donner un nom propre à tous les objets ;
- 2) avoir recours à la deixis, soit sous la forme de la monstration proprement dite, soit par référence au contexte (anaphore, comme deixis transposée à l'intérieur de l'énonciation), soit par référence aux personnes du dialogue ; on a déjà rencontré la deixis : les démonstratifs ont tendance à constituer le noyau dur, irréductible, éventuellement les seuls « substantifs par eux-mêmes »²⁷ ;
- 3) préciser la nature de l'objet à désigner au moyen d'une (ou plusieurs) de ses caractéristiques, comme nous venons de le voir, le plus souvent la définitoire (appeler les choses par leur nom), c'est-à-dire substantiver un « qualificatif », un « prédicable » (y compris substantiver un nom ! si le système de la langue permet de marquer la différence à ce niveau, ce n'est pas le cas du turc par exemple).

De ces moyens, le premier est posé par définition comme non ambigu, même si ce n'est pas nécessairement le cas dans la réalité

27. Cf. Lemaréchal 1991 a.

- (plusieurs personnes peuvent porter le même nom) ; le second dépend d'EGO, centre changeant de l'interlocution, mais peu ambigu en situation et en contexte ; le troisième est tout à fait ambigu : lorsqu'on désigne un objet par une de ses qualités, on désigne aussi bien tous les objets ayant cette qualité²⁸ ; c'est pourquoi la désignation est souvent assortie d'opérations soit de quantification, soit de deixis.

8. DES TEMPORALITÉS DISTINCTES

Dénomination et désignation sont des opérations distinctes qui n'appartiennent pas à la même temporalité : la (dé)nomination relève d'un consensus « social » qui a à voir avec la dimension institutionnelle du langage (acceptation d'un nouveau mot, reconnaissance des néologismes), tandis que la désignation nous ramène aux opérations énonciatives proprement dites ; si les deux renvoient à du « (pré)construit »²⁹, ils ne sont pas construits dans le même temps, ni d'ailleurs par la même « personne » (un ensemble de locuteurs, ou l'ensemble des locuteurs, vs l'énonciateur).

Quant au système des parties du discours d'une langue, il relève d'un temps encore différent : le temps, mythique pour un locuteur particulier, où le système même de sa langue s'est construit (et continue d'ailleurs de se construire, à son insu) – le locuteur ne recrée pas sa langue à chaque énonciation.

9. LA PLACE DES NOMS PROPRES : DÉNOMINATION, BAPTÊME OU PRÉDICTION ?

On a précisé les rapports entre deixis et désignation, entre nom commun, c'est-à-dire (dé)nomination, et désignation. Restent les noms propres qui peuvent faire figure de « désignateurs » par excellence (cf. les « désignateurs rigides »³⁰), mais qui, curieusement, sont selon les

28. On n'oubliera pas qu'inversement toute chose a plusieurs noms.

29. Si le terme est souvent employé de façon tout à fait ambiguë, la notion qu'il recouvre (due à Culioli et qui remonte plus ou moins à Guillaume, et s'est inscrite ensuite dans la ligne des théories de la présupposition et de l'implicite) est tout à fait essentielle dans la mesure où elle replace la production des énoncés dans le temps.

30. Kripke, trad. fr., p. 36 : « nous appellerons quelque chose un « désignateur rigide » si dans tous les mondes possibles il désigne le même objet ».

langues, tantôt du côté des noms communs (et des autres « qualificatifs »), tantôt du côté des substantifs, tantôt à part :

ex. 9

français :	<i>Alfred, Max</i>
luganda :	<i>Kapere</i>
nahuatl :	<i>in Pedro</i>
palau :	<i>a Droteo</i>
tagalog :	<i>si Pedro.</i>

Dans toutes ces langues, les noms propres sont d'abord des « vocatifs », ce qui est peut-être un universal³¹ et s'explique par ce qu'il est convenu d'appeler l'« origine des noms propres » (voir plus loin). Mais, à côté de ce point commun, le statut des noms propres diffère d'une langue à l'autre : en nahuatl et en palau, ils doivent être substantivés comme les prédicatifs, et au moyen de la même marque (nahuatl *in Pedro*, palau *a Droteo*), pour servir à désigner un objet, en l'occurrence une personne ; en tagalog, les noms propres ont des translatifs spécifiques, parallèles à ceux des « qualificatifs » (*ang, n-ang, sa*) : *si, ni, kay* (ex. : *si Pedro*) ; en français, luganda, kinyarwanda, ils peuvent servir à désigner sans translation préalable³² !

Ces différentes positions dans le système des parties du discours des différentes langues nous ramènent de nouveau vers des débats connus des philosophes du langage et des logiciens. Dans un sens, on n'est pas surpris de trouver des langues (français, luganda, kinyarwanda) où les noms propres sont du côté des substantifs puisqu'ils constituent une des façons possibles de désigner des objets ; mais on constate que ce n'est pas le cas dans toutes les langues. Les quelques langues que nous avons utilisées nous font déjà parcourir les différentes interprétations possibles des noms propres.

Le nom propre est un prédicat comme un autre (et, du coup, il doit être substantivé pour servir à désigner au moyen de la même marque que les autres prédicatifs) : « Socrate », c'est « être Socrate »³³ – c'est

31. Il semble toutefois exister des états ou des niveaux de langues où l'apostrophe (vocatif) s'accompagne obligatoirement d'une marque qui fonctionne alors comme un translatif.

32. Sur les cas où des noms propres peuvent être précédés de l'article en français, cf. Kleiber 1991, et de *ang* en tagalog, cf. Lemaréchal 1989, p. 37 n. 1.

33. On peut d'emblée se demander s'il peut s'agir d'autre chose que d'un « s'appeler

la position quiniennne, qui tend à éliminer, dans une perspective ultra-extensionnaliste, les noms d'individus³⁴, tout autant d'ailleurs que les termes abstraits. Dans un sens, le seul nom propre est A^{35} , ou a ; et A ou a tout seul, même pas dans une série : $A, B, \dots$ – car, en énumérant des $A, B, \dots$, on construirait la classe³⁶ –, mais dans une réitération : $A, A, A, \dots$, réitération que l'on retrouve dans la deixis « primitive » : « ça, ça, ... », appliquée successivement à différents objets, deixis sauvage dont on ne peut prendre ses distances qu'au moyen de calculs par rapport à la situation (cf. les *Sito, Siti, Sitz* de Culioli, par exemple).

Inversement, « Socrate », c'est celui qu'on a appelé un jour Socrate, ce qui suppose 1) à l'origine, un acte de baptême, accompagné lui-même d'un acte de monstration (« ostension », Kripke) – et qui dépasse la simple dimension institutionnelle du langage (normes linguistiques) pour entrer dans le domaine des institutions elles-mêmes (état civil) –, et 2) l'histoire d'une transmission. C'est la position de Kripke³⁷.

On soulignera toutefois que l'on ne peut extrapoler de cette analyse – qui a le mérite de réintégrer la dimension pragmatique proprement

Socrate », dans la mesure où un nom propre repose nécessairement sur un baptême (cf. plus loin, Kripke ; cf. sa fonction fondamentale « universelle » de vocatif).

34. Cf. Quine, 1960, p. 256 : « la catégorie des noms propres n'est pas éliminée, mais (...) elle est simplement reconstruite comme une catégorie subordonnée à celle des termes généraux, au lieu de l'être à celle des termes singuliers ». Cette position aurait été selon Quine la plus commune chez les logiciens des siècles passés, qui traitaient le plus souvent « un nom comme "Socrate" plutôt sur le même pied, du point de vue logique, que "mortel" et "homme", et comme ne différant de ces derniers que par le fait que "Socrate" n'est plus vrai que d'un petit nombre d'objets, à savoir d'un seul ». Il cite finalement Ryle (1933) : « le terme "x" qui, du point de vue de la grammaire, semble désigner un sujet qui reçoit un attribut, signifie en réalité un attribut ». C'est ce que paraissent révéler, en une véritable épiphanie, les langues « omniprédicatives » : dans *tisitl* in *Pedro*, tout, *Pedro* autant que *tisitl*, est « attribut » ; certes, répliquera le linguiste, mais il y a *in* !

35. A qui instancie une variable individuelle, un x , dans une fonction logique $f(x, \dots)$, x lui-même faisant alors figure d'un des prédicats possibles de A .

36. À plus forte raison, x supposerait que l'on construise une classe des x ; mais il en va de même en réalité pour une série $A, B, C, \dots$ qui suppose que l'on construise la classe où l'on peut ainsi énumérer $A, B, C, \dots$, et dont A se trouve être membre ; on retrouve alors la relation d'inclusion caractéristique des prédicats nominaux, et ce qui est commun à l'ensemble $A, B, C, \dots$ sera (éventuellement) un nom commun.

37. « Voici l'esquisse d'un début de théorie : un "baptême" a eu lieu. On peut, dans une telle circonstance, nommer l'objet par ostension ou fixer la référence par description. Lorsque le nom est "passé de maillon en maillon", celui à qui le nom est transmis doit, au moment où il en prend connaissance, avoir l'intention de l'utiliser avec la même référence que l'homme dont il l'a appris » (Kripke, trad. fr., p. 84), ce qui ne veut pas dire qu'il ait connaissance des autres maillons de cette filière de transmission (p. 80).

linguistique – aux noms communs, comme semble le suggérer Kripke à la suite de bien d'autres³⁸. L'origine première de la référence des noms communs ne remonte pas, à la différence de celle des noms propres, à un acte de baptême, mais suppose nécessairement la constitution – comme pour toutes les caractéristiques, qu'elles soient définitoires ou non – d'une distinction nouvelle au sein d'une taxinomie (certes floue) remaniée (apparition du nouveau mot) : un nouveau nom propre – un nouveau *Pierre* – ne modifie pas l'ordonnancement des autres noms propres, un nouveau commun – un nouveau nom de vêtement, un *débardeur* par exemple – doit se faire une place dans la taxinomie des noms communs de vêtements, la sphère d'emploi de *maillot de corps* s'en trouve altérée. Il en va sans doute de même pour l'acquisition et la reconnaissance qui fonctionne par distinctions successives. Ici le structuralisme garde toute sa force.

10. CONCLUSION

Nous concluons sur un éloge de Tesnière – d'actualité en cette période de commémoration – qui a su élaborer, avec les théories de la translation, de la valence et de la connexion, des théories proprement linguistiques. Il a reconnu aux parties du discours un rôle central, même s'il est nécessaire aujourd'hui d'en préciser les critères de distinction et de définition. On doit dégager, pour chaque langue, et, de là, par généralisation, pour chaque type de langues, la distribution des parties du discours qui leur est spécifique. Les critères communément utilisés pour distinguer et pour définir les parties du discours n'étant pas eux-mêmes sur le même plan – fonctions fondamentales, rections, etc. –, il n'est pas étonnant que la distribution des parties du discours s'organise de façon hiérarchisée, en superparties du discours, en parties du discours, en sous-classes de parties du discours.

Plus que jamais, cet exposé, qui a flirté à plusieurs reprises avec la logique, aura rappelé la nécessité de distinguer logique (prédicables vs

38. Cette position reste en fait dans la ligne de la tradition russellienne, elle-même d'origine empiriste, qui fait tout remonter à une sorte de baptême initial, sinon à des mots-phrases (Quine) : ainsi le « Rouge ! » face à une portion d'espace rouge. Il n'y a de portion d'espace que par abstraction ; il y a des objets complexes dont les propriétés ne se distinguent que par différenciation progressive, ce qui suppose la construction de paradigmes.

noms d'individu, etc.) et linguistique (prédicatifs – catégorie – et prédicats – fonction). En même temps, l'analyse linguistique ne saurait ignorer la logique et la philosophie du langage, non plus que faire de ces disciplines une sorte de référence ultime, sécurisante ou terroriste selon les goûts ; la logique est certes née d'une réflexion sur le langage, mais elle procède par éliminations successives des traits proprement linguistiques, il n'est pas sûr que la linguistique puisse retrouver le langage et encore moins les langues, par additions, ou par réécritures, successives à partir de propositions logiques.

RÉFÉRENCES

- ASHTON O., MULIRA E. M. K., NDAWULA E. G. M., TUCKER A. N. (1954) : *A Luganda Grammar*, Londres, Longmans.
- BLOOMFIELD L. (1933) : *Language*, New York (trad. fr. 1970, *Le langage*, Paris, Payot).
- COUPEZ A. (1980) : *Abrégé de grammaire rwanda*, Butare, INRS.
- CULIOLI A. (1981) : « Sur le concept de notion », *BULAG* 8, Université de Besançon (repris dans *Pour une linguistique de l'énonciation*, 1, Paris, Ophrys, 1990 : 47-65).
- CULIOLI A. (1989) : « Representation, referential processes and regulation », in *Language and cognition*, Fondation Archives Jean Piaget, Cahier 10, Genève (= *Pour une linguistique de l'énonciation*, 1 : 176-213).
- GIVON T. (1973) : « Opacity and reference in language : An inquiry into the role of modalities », J. Kimball (ed.), *Syntax and semantics* 2, New York, Academic Press.
- HAGÈGE CL. (1983) : *La structure des langues*, Paris, PUF.
- JOSEPHS L. S. (1975) : *Palauan Reference Grammar*, Honolulu, The University Press of Hawaii.
- KLEIBER G. (1981) : *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*, Paris, Klincksieck.
- KLEIBER G. (1990) : *L'article LE générique. La généricité sur le mode massif*, Genève, Droz.

- KLEIBER G. (1991) : « Du nom propre non modifié au nom propre modifié : le cas de la détermination des noms propres par l'adjectif démonstratif », *Langue française* 91.
- KRIPKE S. (1972) : *La logique des noms propres* (trad. fr., éd. de Minuit, 1980).
- LAUNEY M. (1979) : *Introduction à la langue et à la littérature aztèques, I*, Paris, L'Harmattan.
- LAUNEY M. (1984) : « Fonctions et catégories dans l'opposition verbo-nominale : l'exemple du nahuatl », *Modèles linguistiques* 6 / 1.
- LEMARÉCHAL A. (1982) : « Sémantisme des parties du discours et sémantisme des relations », *BSLP* 77 / 1 : 1-39.
- LEMARÉCHAL A. (1985) : « Substantivité et parties du discours en kinyarwanda : le problème du prépréfixe dans les langues bantoues », *BSLP* 80 / 1 : 363-421.
- LEMARÉCHAL A. (1989) : *Les parties du discours. Sémantique et syntaxe*, Paris, PUF.
- LEMARÉCHAL A. (1991a) : « Deixis et accessions des parties du discours à la substantivité et aux fonctions actanciennes », in *La deixis*, Paris, PUF.
- LEMARÉCHAL A. (1991b) : *Problèmes de sémantique et de syntaxe en palau*, Paris, Éditions du CNRS.
- QUINE W. V. O. (1960) : *Le mot et la chose* (trad. fr., 1977, Paris Flammarion).
- RUSSELL B. (1940) : *Signification et vérité* (trad. fr. 1969, Paris, Flammarion).
- SCHACHTER P., OTANES F. T. (1972) : *Tagalog Reference Grammar*, Berkeley, University of California Press.
- STRAWSON P. F. (1959) : *Les individus* (trad. fr., 1973, Paris, Le Seuil).
- TESNIÈRE L. (1959) : *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.